

dans le midi. Au latin succéda le Tudesque, qui, diversement modifié, s'est perpétué jusqu'à ce jour dans les patois de la rive gauche du Rhin, chez les descendants des Ripuaires et des Austrasiens. Il n'en fut pas de même dans la Neustrie. Les Francs qui s'établirent dans cette contrée, étaient les plus éloignés du Rhin, et n'avaient que peu de relations avec les peuples germaniques qui habitaient de l'autre côté du fleuve, tandis qu'ils se trouvaient mêlés aux populations gallo-romaines, de beaucoup supérieures en nombre, aussi bien qu'en civilisation et en culture intellectuelle de tout genre. Aussi quoi qu'il pût en coûter à l'orgueil et à l'insouciance rudesse des vainqueurs, ils se virent contraints par la force des circonstances à apprendre la langue des vaincus, dont ils adoptèrent également la religion et l'administration. Le roi de Paris, Caribert, et son frère Chilpéric, donnèrent à leurs sujets l'exemple de l'étude du latin. Le dernier de ces deux princes composa même un ouvrage en prose sur la Trinité et deux livres de poésies; mais St. Grégoire de Tours parle de Chilpéric comme d'un auteur fort médiocre. Si donc, le roi franc, malgré ses prétentions à bien écrire, ne fut après tout qu'un pauvre latiniste, il est facile de se figurer ce que pouvaient être les connaissances latines du gros de la nation. Les Francs avaient conservé dans les Gaules l'amour de la vie indépendante qu'ils menaient en Germanie; ils se trouvaient à l'étroit, mal à l'aise dans l'enceinte des villes, et préféraient le séjour de la campagne. Ils construisirent, à la façon germanique, et principalement sur le bord des forêts, des espèces de hameaux du nom de *fara* et de *ham*. Ces dénominations nous sont restées; ainsi, il y a plusieurs localités connues sous le nom de *Lasfère*, dans le midi de la France, et plusieurs *Lasfère* dans le nord. Quant au mot *ham*, on le retrouve également dans certains noms propres de villes ou de villages, tels que *Ham*, *Hamel*, *Hamlet*. Avec de telles habitations et une telle manière de vivre, les Francs n'eurent guères de rapports avec les populations civilisées des villes, et se trouverent nécessairement en contact journalier et dans des relations habituelles avec les campagnards gallo-romains. Ceux-ci furent les seuls professeurs de langue de tous ces barbares, quo l'histoire nous représente comme bien moins amis d'études laborieuses et de culture intellectuelle, que de pillage, de chasse, de jeu et de bonne chère. La race conquérante apprit donc de tels maîtres, un latin de mauvais aloi, mêlé de celtique, que, de son côté, elle altera encore davantage par l'introduction d'un grand nombre de mots tudesques. Ce jargon, né dans les campagnes, et resté chez les Francs, reçut du peuple des villes le nom de *langue rustique* (*rustica lingua*). Cependant, les Francs de la Neustrie conservèrent longtemps encore l'usage du *francique*, dans leurs familles, dans les camps, dans les armées, dans les assemblées où les vainqueurs décidaient du sort des vaincus. Nous avons vu que cet idiôme était la langue maternelle des rois Caribert et Chilpéric, petit-fils de Clovis. Après eux, la fusion des Francs avec les Gallo-Romains fit peu à peu disparaître le tudesque de la Neustrie. Les ténèbres qui enveloppent l'histoire de ce temps ne permettent pas de préciser l'époque où cette fusion s'est opérée. Dès le VIII^e siècle, nous la voyons toutefois se manifester par l'antagonisme des Austrasiens et des Neustriens. Dans cette lutte où les premiers représentaient l'élément germanique, les seconds l'élément gallo-romain, la victoire resta aux Austrasiens, qui avaient pour chef Charles Martel. La Neustrie eut alors à subir une nouvelle invasion germanique dont la conséquence fut, quelques années après, l'avènement au trône de la dynastie Austrasienne des Carolingiens. Charlemagne, le héros de la race Carolingienne, savait plusieurs langues étrangères: il parlait le latin avec facilité; mais le *francique* était sa langue maternelle, et il montra toute sa vie une grande prédilection pour le rude mais énergique idiôme de ses pères. Son fils, Louis-le-Débonnaire, bien qu'il s'exprimât en latin avec autant de facilité que son père, n'en préféra pas moins le tudesque à toute autre langue. Le latin rustique, en Neustrie, après n'avoir été d'abord qu'un moyen de rapprochement entre les deux races, s'étendit peu à peu, pénétra jusque dans les villes et finit par devenir la langue générale de la nation. Le clergé lui-même contribua beaucoup à la propagation du latin rustique; un grand nombre d'ecclésiastiques ne connaissaient que ce latin, et les évêques étaient obligés de s'en servir pour faire entendre leurs instructions au peuple. St. Prosper donna aux prêtres de son époque le conseil de s'exprimer en langue vulgaire, s'ils veulent être bien compris des fidèles.

Il est donc évident que les Francs, peu nombreux, quoique vainqueurs, loin d'imposer leur langage aux vaincus, finirent par accepter celui de ces derniers; ce qui montre que le latin avait jeté de profondes racines dans le territoire. L'histoire ne nous offre pas ce seul exemple d'une nation conquérante subsistant le joug de l'idiotisme du peuple vaincu. C'est ainsi que les Normands reçurent plus tard le double baptême du culte et de la langue de la France, qu'ils vo-

naient de vaincre. Deux siècles et demi plus tard, ils transportèrent cette langue en Angleterre, où, en dépit de la petitesse de l'île, de leurs efforts constants, et des lois rigoureuses de Guillaume-le-Conquérant, tenues en vigueur jusqu'à la fin du règne d'Edouard III, c'est-à-dire, plus de deux-cents ans, ils ne réussirent point à substituer parmi le peuple l'usage du français à celui de l'anglo-saxon. Apprenons par là combien la force et la volonté humaine sont impuissantes à étouffer un idiôme dans la bouche d'un peuple. Mais continuons notre examen de la marche du latin vulgaire. Dans l'origine, le latin rustique ne différait guère du latin littéraire que par la violation de quelques règles grammaticales, par quelques vices de prononciation, par le mélange d'un certain nombre de mots ou de tournures celtiques ou tudesques. Peu à peu la confusion de formes grammaticales s'accrut considérablement, au point que beaucoup d'entre elles étaient employées les unes pour les autres, non seulement par le peuple, mais encore par des personnes que leur rang et leur position sociale auraient dû préserver de l'ignorance commune et au moins empêcher de faire les fautes les plus grossières.

Au VII^e siècle, le latin rustique avait subi des altérations si profondes et si radicales, qu'il put être considéré comme un nouvel idiôme, entièrement distinct de la langue latine à laquelle il devait son origine. La nouvelle langue fut appelée *Romane*, parce qu'elle était l'idiôme propre des vaincus, à qui l'on donnait le nom de *Romains*, par opposition aux conquérants issus de la noble race des *Francs*. La première mention de la langue Romane que l'histoire nous ait conservée, remonte au VIII^e siècle; elle nous a été transmise par l'auteur de la vie de St. Monnolin, qui succéda à St. Eloi, comme évêque de Noyon, honneur qu'il dut principalement à la connaissance toute particulière qu'il possédait de la langue romane et de la langue tudesque. Il était, en effet, fort important à cette époque qu'un évêque pût parler l'un et l'autre de ces idiômes, afin de pouvoir lui-même instruire dans leur propre langue, les populations appartenant aux deux races différentes qui occupaient les Gaules, ainsi que le prescrivit formellement plus tard le 3^e Concile de Tours. Vers le milieu du IX^e siècle, nous trouvons le premier monument important de la langue romane, qui soit parvenu jusqu'à nous: c'est le serment que Louis-le-Germanique fit à Charles-le-Chauve, en 842. Le nouvel idiôme nous est connu au X^e siècle, par une cantilène en l'honneur de Ste. Eulalie, et au XI^e, par les lois que Guillaume de Normandie donna aux Anglais, après la conquête de leur pays. A l'occasion du serment dont nous venons de parler, l'histoire nous montre un fils de Louis-le-Débonnaire, un petit-fils de Charlemagne, Charles-le-Chauve, obligé de haranguer son armée en langue romane, c'est-à-dire, de parler la langue des vaincus, pour en faire comprendre de ses sujets. C'est que la position dans laquelle il se trouvait était bien différente de celle de son père et de son aïeul. Ces deux princes, maîtres de la Germanie, de la Gaule et de l'Italie, résidaient sur les bords du Rhin, au milieu des Germains, leurs compatriotes, à qui leur maison devait son élévation et sa gloire. Ainsi, leur origine, le pays qu'ils habitaient, les gens qui les entouraient, tout concourait à ce que le tudesque fût leur langue usuelle; mais Charles-le-Chauve, réduit à la possession de la Neustrie, se trouva jeté au milieu de populations qui ne parlaient, qui ne comprenaient que le romane, et qui avaient le tudesque en aversion, aversion telle que la seule différence de langage occasionnait des rixes sanglantes entre les gens de langue romane et ceux de langue tudesque. Aussi fut-il contraint d'adopter la langue romane, la seule qui pût le mettre en rapport avec la nation à laquelle il commandait. A plus forte raison, cette langue devint-elle une nécessité pour les rois, ses successeurs. Toutefois, le tudesque ne disparut pas complètement de la cour; les Carolingiens en perpétuèrent sinon l'usage habituel, du moins l'intelligence parmi les principaux officiers de leur maison. Tout semblait leur en faire à la fois un devoir et une nécessité: les traditions, les souvenirs de leur origine, leurs mariages fréquents avec des princesses de sang germanique, leur résidence habituelle à *Laon*, ville située dans le voisinage des pays allemands de la Lorraine inférieure, et enfin la part active que les princes germaniques prirent continuellement sous cette dynastie à tous les troubles, à tous les démêlés, à toutes les guerres, à tous les traités qui eurent lieu dans le royaume. Mais à l'extinction de la dynastie carolingienne, les circonstances qui avaient maintenu l'intelligence du tudesque dans la maison royale, cessèrent d'exister sous les rois de la 3^e race, et Hugues Capet, le premier d'entre eux, bien qu'issu du sang germanique, était tout aussi étranger au langage de Charlemagne qu'à celui d'Auguste. Souverain parvenu, il n'entendait et ne parlait que la langue romane. Aussi, à partir de cette époque, les princes d'Allemagne, qui désiraient entretenir des relations avec la cour de France, furent obligés d'avoir recours à des ambassadeurs qui connaissent la langue romane.